



2019

RAPPORT FINANCIER

Projet Arcadie



PROJET ARCAD*i*E

Sommaire

Présentation

Les dons en bruts

Les dons en détail

Les dons en nets

Le volume des dons

Les pertes

Les donateurs

Les dépenses

La présence médiatique et numérique

Le trafic

La progression générale

Les événements marquants



2019 PRÉSENTATION

Créé en octobre 2015, le Projet Arcadie est un organe de contrôle de la vie parlementaire.

Entièrement financé par des donateurs privés, le projet regroupe une plateforme de données sur les parlementaires français et une plateforme de données sur les partis politiques.

Il propose également des rapports pédagogiques sur la vie politique ainsi qu'un blog.

Le présent document est une synthèse des finances du projet ainsi que des événements marquants pour l'année 2019.

À l'origine, le Projet Arcadie était un concept entrepreneurial. Devant l'échec commercial, il a été décidé de supprimer les abonnements ainsi que la publicité et de mettre en place un système de dons. Ce fonctionnement a été mis en place en juillet 2016.

L'actuel mode de financement garantit que chaque individu peut accéder à la plateforme sans restriction financière.

HISTORIQUE

Les dons

LES DONN EN BRUT

L'année 2019 a été la confirmation de la tendance observée lors de l'année 2018. En effet, à l'exception du mois de juin 2019, où il a manqué 73,50 € pour atteindre l'objectif mensuel fixé, ce dernier a été atteint tous les mois et même dépassé.

L'objectif a été de 2200 € pour les mois de janvier à avril inclus, puis de 2300 € de mai à juillet, de 2400 € d'août à octobre et enfin, de 2550 € pour les mois de novembre et de décembre 2019.



Objectif de financement

SE DÉVELOPPER

L'augmentation de l'objectif à atteindre a été motivée par une volonté de développement. En effet, à partir du mois de janvier 2019, des rapports ont été présentés, ce qui a nécessité des moyens supplémentaires. Un sondage a été commandé pour le premier rapport, des entretiens avec des députés donnant lieu à des dépenses ainsi que des frais supplémentaires en logistique ont justifié cette progression.

En dehors du mois de juin, les objectifs ont été atteints, grâce à un socle fidèle de donateurs particuliers, toujours sans subvention d'État ni mécénat d'entreprise.

Sur l'année 2019, le montant total des dons s'est élevé à 33 387,84 € en bruts, soit une progression de 20,32 % par rapport à 2018 et de 66,69 % par rapport à 2017.

Les dons LE DÉTAIL MENSUEL DES DONS

Les chiffres présentés sont la version consolidée pour l'année 2019.

Mois	Total en net	Total en brut	Commission
Janvier	2 256.83 €	2 334.00 €	- 77.17 €
Février	2 389.88 €	2 532.50 €	- 88.69 €
Mars	2 409.46 €	2 492.00 €	- 82.54 €
Avril	2 303.98 €	2 380.00 €	- 76.02 €
Mai	2 344.49 €	2 480.00 €	- 66.58 €
Juin	2 142.42 €	2 226.50 €	- 84.08 €
Juillet	3 748.54 €	3 890.34 €	- 141.80 €
Août	2 924.27 €	3 033.50 €	- 109.23 €
Septembre	2 631.31 €	2 743.00 €	- 111.69 €
Octobre	2 760.47 €	2 873.00 €	- 115.53 €
Novembre	2 732.64 €	2 846.00 €	- 113.36 €
Décembre	3 424.78 €	3 557.00 €	- 132.22 €
Total	32 069.07 €	33 387.84 €	- 1 198.91 €

Les dons LES COMMISSIONS PAYPAL

PayPal a été choisi à la fois pour sa renommée et pour sa facilité d'utilisation. Globalement, il reste le canal de dons privilégiés pour les dons ponctuels, mais également pour les dons réguliers. Sur l'année 2019, en moyenne, 66.50% des dons ont transité par PayPal.



Les dons

LES DONNS EN NETS

Pour l'année 2019, le total de la commission pour la plateforme de paiement s'est élevé à 1 198.91 €.

Le montant total des dons en net est de 32 069.07 €



La répartition entre donateurs

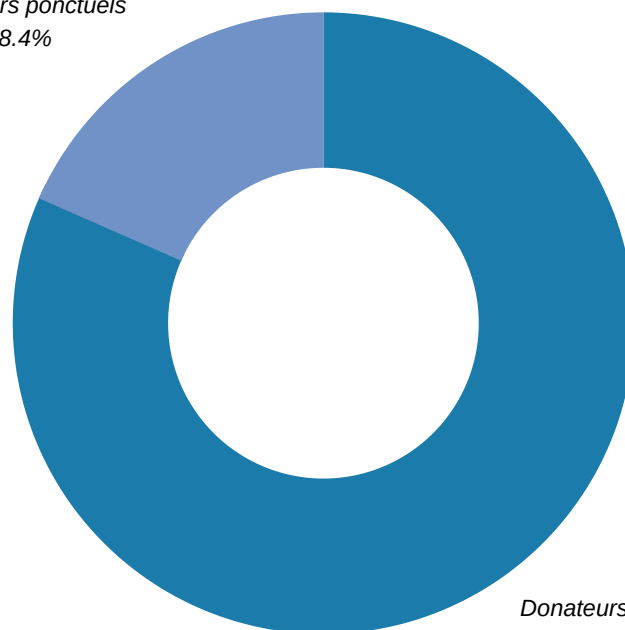
LA PROPORTION

Il existe deux solutions pour financer le Projet Arcadie :

- Les dons ponctuels à montant libre;
- Les dons réguliers.

En 2019, sur la totalité des donateurs, **les donateurs réguliers représentaient 81.57% des donateurs**. La tendance de l'année précédente s'est donc totalement confirmée.

Donateurs ponctuels
18.4%



Donateurs réguliers
81.6%

La répartition des dons

LE VOLUME

Les dons sont à montant libre et la philosophie du projet a toujours été que chacun contribue à hauteur de ses moyens financiers. Les données ci-contre sont celles extraites de PayPal, AXA et Compte Nickel.

Le don le plus modeste a été de 1 € et le don le plus important a été de 350 €.

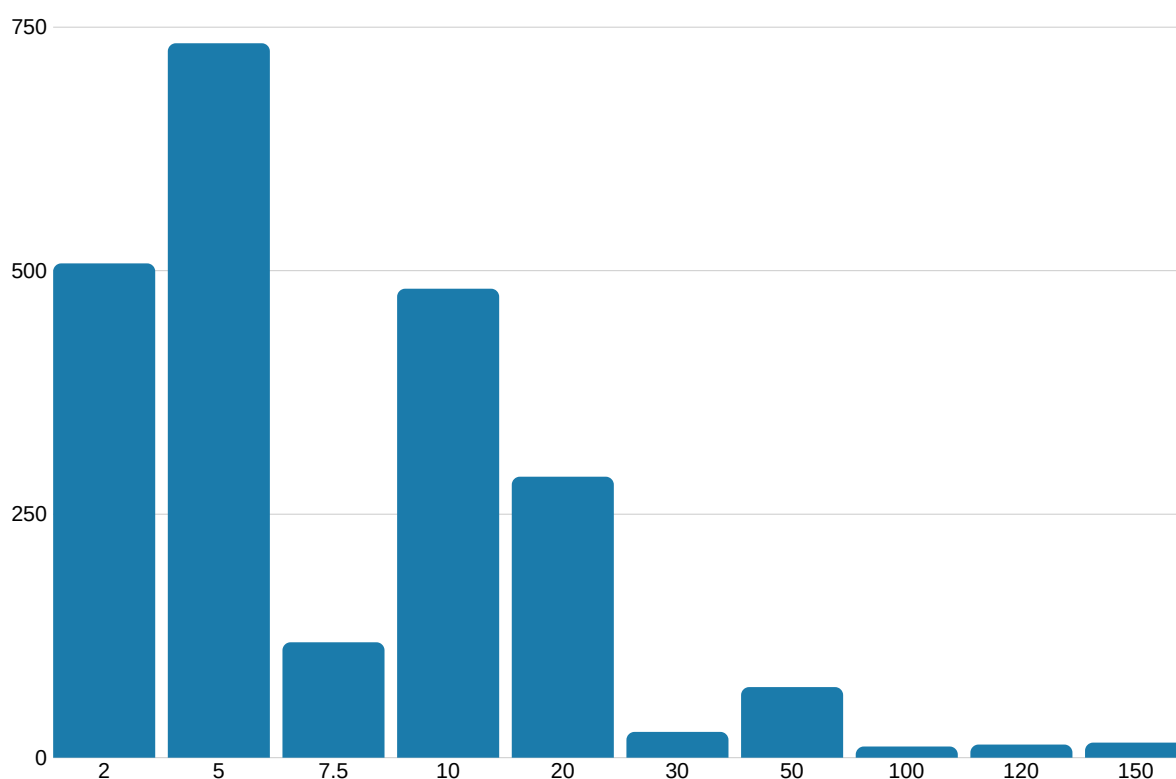
Sur les **2463 dons reçus sur l'année 2019**, il y a eu 44 montants différents de dons, mais les dons au montant déjà configuré dans la solution de paiement PayPal sont privilégiés.

Il y a eu 507 dons de 2 €, 733 de 5 €, 118 de 7,5 €, 481 de 10 €, 288 de 20 €, 26 de 30 €, 72 de 50 €, 11 de 100 €, 13 de 120 € et 15 de 150 €.

On constate que le montant privilégié pour les dons est celui de 5 €, qui représente 29,76 % du chiffre d'affaires global. Les dons de 2 € représentent 20,58 % et de 10 €, 19,53 %.

La moyenne de dons, tous moyens de paiement confondus, a été de 13,56 €.

Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année 2018 où le don moyen était de 34,32 €, mais cela s'explique par la multiplication du nombre de dons et de donateurs.



La répartition des dons

LES PERTES

Malheureusement, ce n'est pas parce que le financement est assuré à une date donnée par la totalité des donateurs réguliers qu'il le sera à une date ultérieure. En effet, certains donateurs ont indiqué vouloir cesser les dons récurrents.

Mais, on relèvera deux éléments intéressants. **Les donateurs sont attachés au Projet Arcadie et cessent leurs dons pour des raisons financières** (changement de situation professionnelle ou familiale). Dans l'immense majorité des cas, les donateurs envoient un message pour expliquer pourquoi ils doivent cesser les dons.

L'autre cause de perte vient indirectement de PayPal. Lorsque les donateurs changent de carte bancaire, les dons récurrents mis en place sont stoppés, car enregistrés sur une ancienne carte et ne sont pas automatiquement instaurés sur le nouveau moyen de paiement. Les donateurs n'en ont pas toujours conscience et un simple mail d'information avec transfert du message d'erreur, suffit à les voir renouveler leur soutien financier.

Sur l'année 2019, il y a eu 9 suspensions de la part de PayPal et 34 annulations volontaires.

Les pertes ont donc été de 43 donateurs réguliers sur l'année 2019.

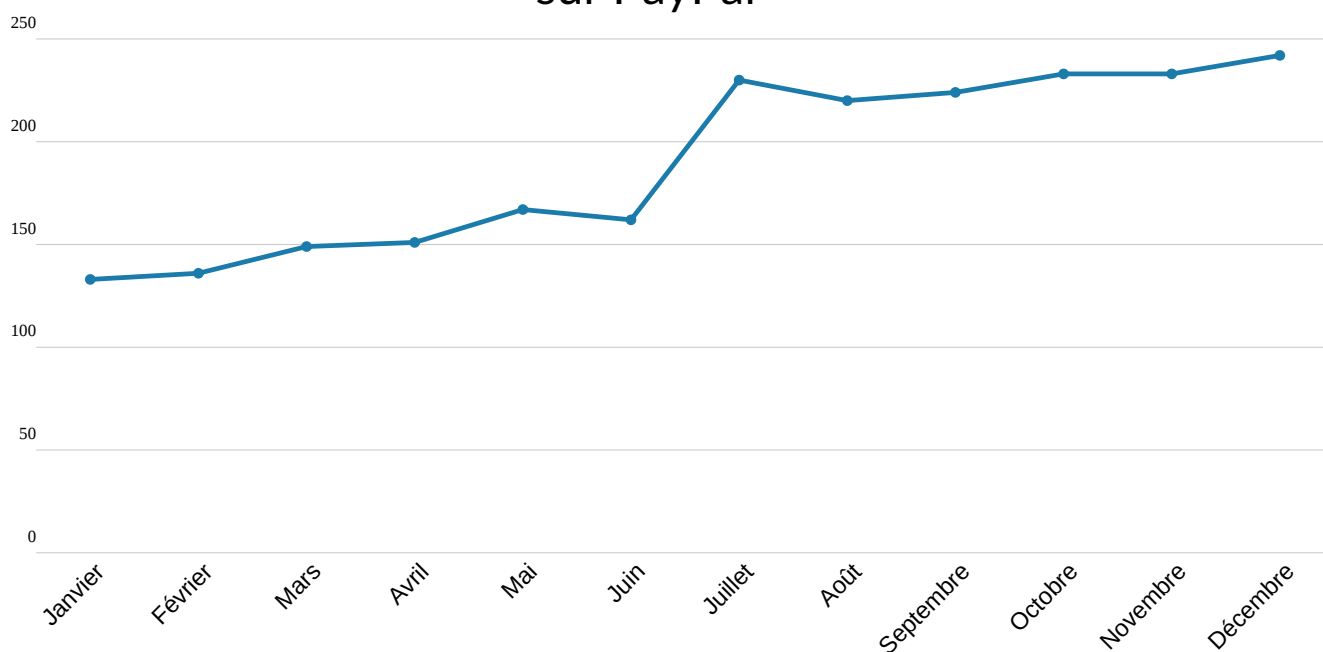
Les dons

LES DONATEURS

En 2019, le Projet Arcadie a été majoritairement financé par des donateurs réguliers, qu'ils soient déclarés comme tels ou restent dans la catégorie donateurs ponctuels, mais procèdent à des dons tous les mois. Pour cette catégorie de donateurs, il s'agit généralement de personnes dont les revenus sont fluctuants en raison de leur statut professionnel.

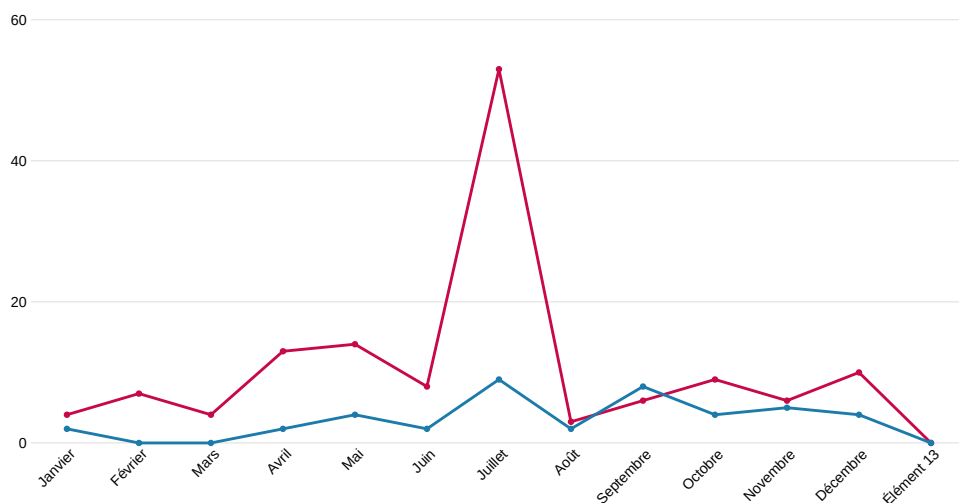
Sur l'année 2019, sur les 174 donateurs ponctuels, 116 ont fait un don de façon ponctuelle, mais 20 ont fait au moins deux dons sur l'année.

La progression du nombre de donateurs réguliers sur l'année sur PayPal



La courbe rouge représente le nombre de nouveaux donateurs, tandis que la courbe bleue représente le nombre de donateurs réguliers qui ont annulé leurs dons ou qui ont été suspendus.

Sur l'année 2019, il y a eu, en total **137 nouveaux donateurs sur PayPal** et **34 annulations volontaires de paiements réguliers**.



LES CHARGES

Le Projet Arcadie est géré par une seule personne. Sa rémunération se fait sur la base de la microentreprise, après paiement des différentes dépenses liées au fonctionnement du projet. Les frais ne font l'objet d'aucune déduction fiscale.

En dehors de la rémunération, les dépenses sont de quatre ordres :

- Les dépenses techniques ;
- Les dépenses de communication ;
- Les cotisations sociales et fiscales ;
- Les frais bancaires.

Contrairement à l'année 2018, il n'y a pas eu de dépenses d'acquisition de l'information.

LES DÉPENSES TECHNIQUES

Les dépenses techniques sont les dépenses relatives à l'hébergement de la plateforme, à son maintien ainsi que les licences logicielles.

Les noms de domaine, le certificat SSL et l'hébergement de la plateforme sont gérés par la société GANDI SAS. **Sur l'année 2019, les dépenses totales pour ce prestataire ont été de 247,13 €.**

Un outil de comparaison de PDF est utilisé de façon quasi quotidienne pour comparer certains fichiers. Il est payé mensuellement, sur la base d'un abonnement, dont le coût varie tous les mois, en fonction du taux de change du dollar. **Sur l'année 2019, son coût total a été de 32,09 €.**

Un VPS est nécessaire pour héberger les outils de monitoring. Le prestataire Ikoula avait été choisi, après comparaison. **Les dépenses pour ce prestataire se sont élevées à 215,72 €.**

Enfin, deux licences d'outils informatiques ont été acquises. Il n'existait pas de solutions libres ou open sources suffisamment performantes pour les besoins. **Ces licences ont représenté un coût de 74,29 €.**

Sur l'ensemble de l'année 2019, les dépenses techniques se sont montées à 569,23 €, ce qui représente une diminution de 21,55 % par rapport à l'année 2018.

Les frais bancaires pour l'année 2019 ont été de 45 €.

En dehors des cotisations sociales et fiscales, c'est le poste de dépense de communication qui a été le plus élevé pour l'année 2019.

Un sondage a été commandé à l'IFOP au début de l'année, pour accompagner le premier rapport et diverses dépenses ont été faites lors des entretiens qui ont été menés avec les députés, dans le cadre du deuxième rapport du Projet Arcadie.

Le **coût total des dépenses de communication a été de 1161,40 €.**

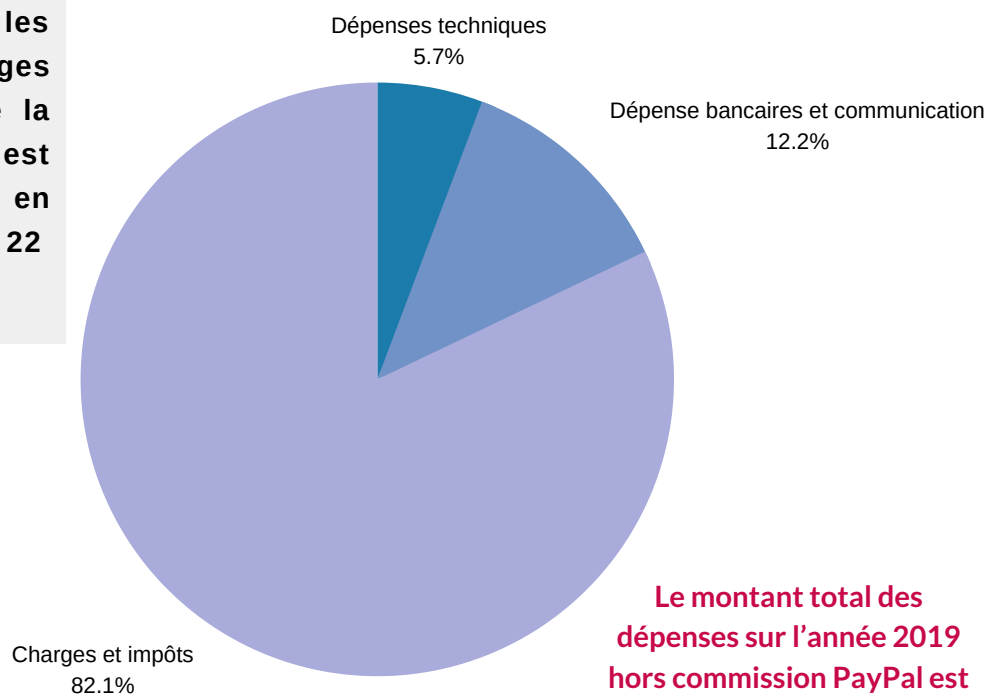
LES CHARGES SOCIALES ET IMPÔTS

Le Projet Arcadie est géré par une seule personne, cela ne peut donc pas être une association. La personne en question se rémunère après paiement des factures, sur ce qui reste des dons. C'est le régime de la microentreprise qui s'applique, avec déclaration trimestrielle, auprès de l'URSSAF.

Par ailleurs, il a été choisi d'opter pour le versement libératoire de l'impôt.

Au premier trimestre 2019, cela a représenté 1763 €, au deuxième, 1821 €, au troisième 2325 € et au quatrième trimestre, 2228 €, soit un total de 8137 € sur l'année 2019

Une fois retranchées les dépenses de fonctionnement, les commissions PayPal, les charges et impôts, la rémunération de la gestionnaire du projet s'est montée à 1 846,37 € par mois, en moyenne sur l'année, soit 22 156,44 €.

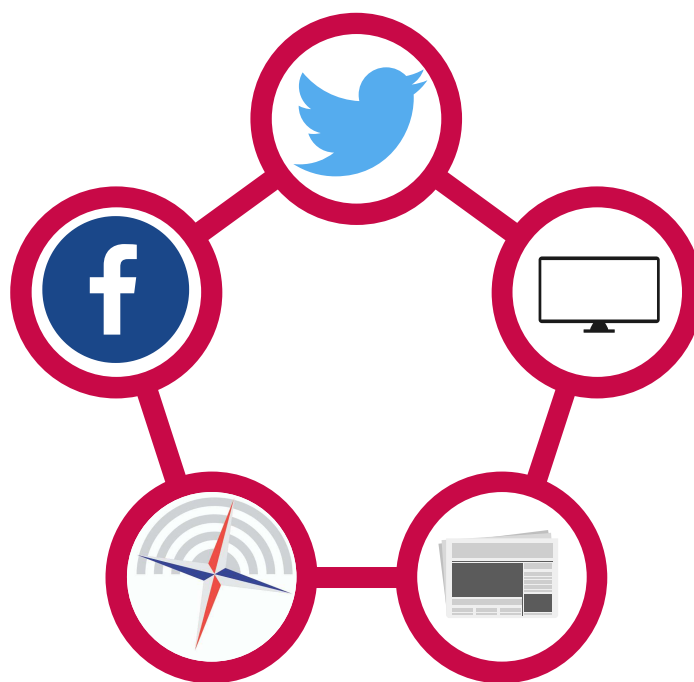


Le montant total des dépenses sur l'année 2019 hors commission PayPal est de 9 912,63 €.

PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET NUMÉRIQUE

Le Projet Arcadie s'est d'abord fait connaître sur Twitter, avant de connaître ses premiers articles et passages dans les médias généralistes.

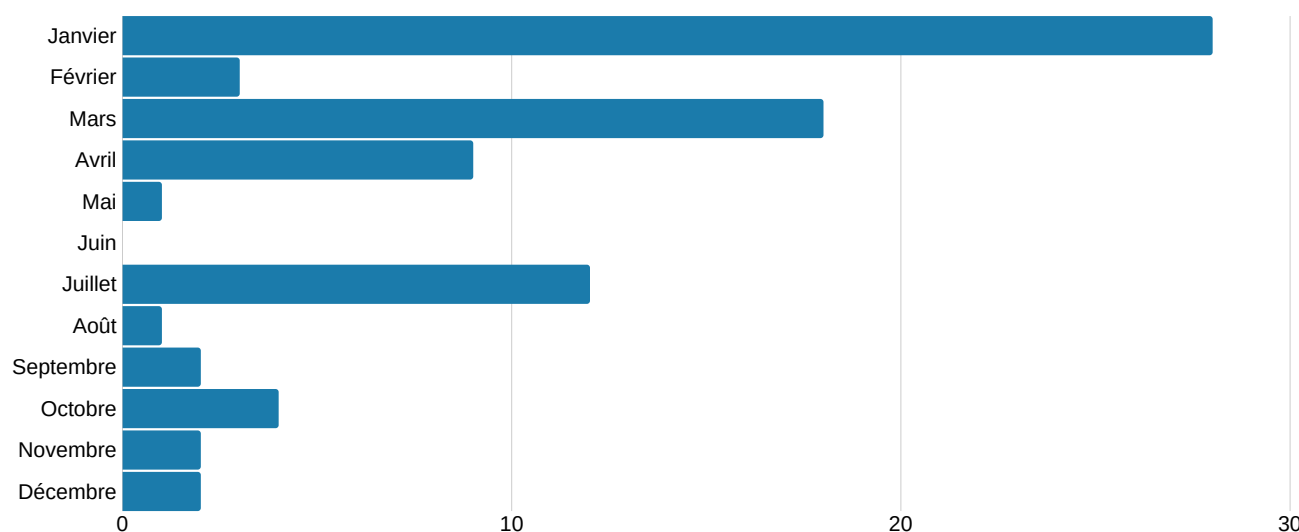
Au cours de l'année 2019, la création des rapports a permis d'augmenter le nombre de passages médias et la commande d'un sondage, en complément du premier rapport a permis de toucher de nouveaux médias.



Sur l'année 2019, 82 passages médias ont été faits, soit une augmentation 241.667 % par rapport à 2018, qui en comportait seulement 24.

Le média qui a le plus invité le Projet Arcadie est BFM TV, avec 9 passages sur l'année 2019. Le magazine Capital a également régulièrement cité le Projet Arcadie, de même que le Figaro et le Parisien.

Les rapports ont été des portes d'entrée médiatiques. Lors de la sortie du premier rapport, portant sur les déclarations d'intérêts des députés, cela a généré 28 articles de presse ou invitations. À la publication du deuxième rapport sur l'activité réelle des députés, il y a eu 27 articles de presse ou invitations. Le troisième rapport sur le lobbying auprès des parlementaires n'a pas généré autant de réactions dans les médias – seulement 4 – car il a été éclipsé par une autre actualité : le train de vie de François de Rugy, lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale. Cette actualité a donné lieu à 6 interventions dans les médias.



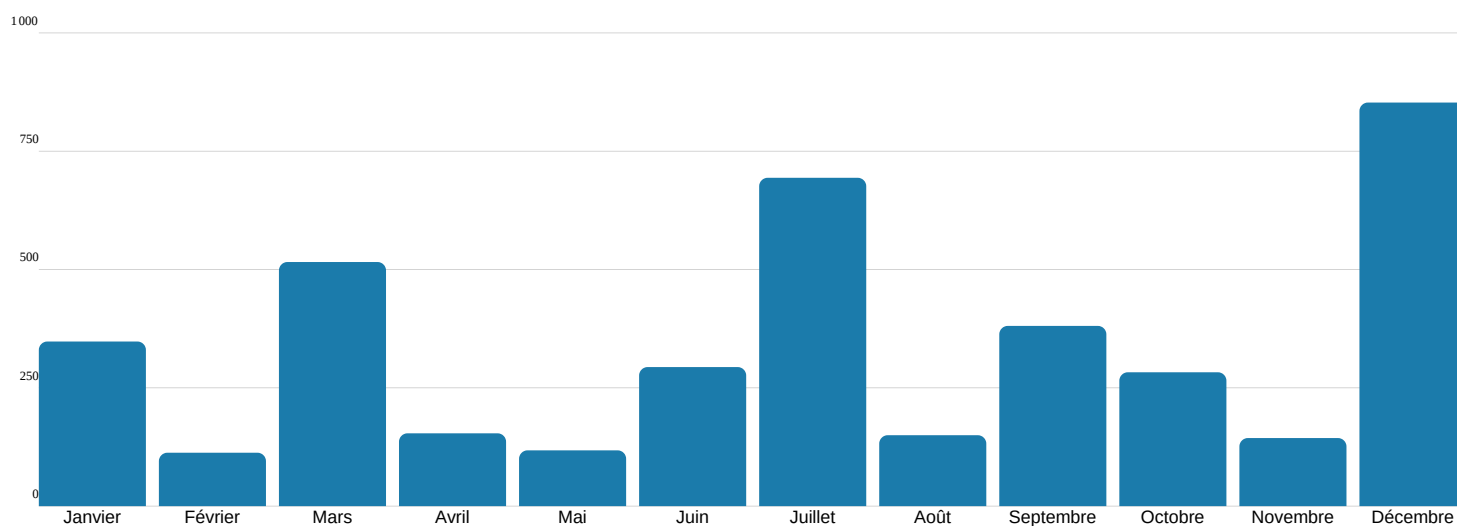
LA PROGRESSION DE L'AUDIENCE

Contrairement à l'année 2018, l'actualité politique et parlementaire de l'année 2019 a été fortement secouée, à la fois par les Gilets Jaunes, mais également par différents scandales. Par ailleurs, l'audience sur Twitter a progressé grâce aux différents rapports.

En comparant la courbe des donateurs, celle des passages médias et de l'audience sur Twitter, on constate qu'un grand nombre de passages médias n'amène pas systématiquement un nouveau socle de donateurs. En effet, c'est la combinaison des rapports, des passages médias, de l'actualité et des évènements sociaux comme Pas Sage En Seine qui permet de toucher de nouvelles personnes.

Au niveau de l'audience sur Twitter, on constate 5 pics. Le premier a lieu en janvier avec la parution du premier rapport. Le deuxième a lieu en mars avec la publication du deuxième rapport. Le troisième se déroule en juillet avec les affaires Rugby et la sortie du rapport sur le lobbying. Après la pause estivale réglementaire, de nouveaux followers sont arrivés avec le suivi du projet de loi bioéthique.

Enfin, l'année s'est conclue avec un dernier pic, grâce au scandale Delevoye et l'arrivée au Gouvernement de Pietraszewski.



Analytics

L'AUDIENCE DE LA PLATEFORME

L'outil d'analyse statistique de la plateforme est Matomo (anciennement Piwik) depuis octobre 2017.

La configuration en matière de suivi statistique suit les préconisations de la CNIL.

Les chiffres

- 84 840 visites;
- 176 007 pages vues;
- 263 sites Web référents;
- 56% des visites sont générées par des recherches sur des moteurs de recherches;
- 20% des visites sont générées par les réseaux sociaux, principalement Twitter;
- En dehors des sites de presse, ce sont surtout les blogs d'internautes et les forums qui ont été pourvoyeurs de trafic.

Analytics

LE COMPORTEMENT

Le Projet Arcadie sert toujours de références à certains professionnels pour obtenir des données à jour et qualifiées sur les parlementaires français, mais la nouvelle variable qui explique une augmentation du trafic est la publication des rapports, qui a amené une nouvelle audience et de nouveaux donateurs.

Le rapport le plus téléchargé est celui sur l'activité réelle des députés avec 4 454 téléchargements uniques, mais le premier rapport sur les déclarations d'intérêts a généré 4 876 lectures. Ce dernier est disponible sur une seule page Web, les autres rapports étant en PDF, avec une page Web de présentation synthétique. Le rapport sur les lobbys a été téléchargé 896 fois.

2019

LA PROGRESSION GÉNÉRALE

Les résultats de l'année 2019 montrent que la progression entamée en 2018 se confirme. Tous les indicateurs sont en augmentation et le socle des donateurs réguliers s'élargit, ce qui permet au projet de se pérenniser et d'envisager de nouveaux développements plus importants.

Sur les dons en bruts, l'objectif annuel a été dépassé de 5 390,84 €. La progression par rapport à 2018 a été de 20 998 % et 65 902 % par rapport à 2017.

Sur le plan financier, de 727 dons en 2017 à 1462 en 2018, en 2019, on enregistre un total de 2463 sur toute l'année, soit une progression de 68 468 % par rapport à 2018 et de 238,79 % par rapport à 2017.

Concernant les donateurs, à la fin de l'année 2019, la quasi-totalité du financement était assurée par des donateurs réguliers. L'objectif mensuel est régulièrement revu à la hausse, pour tenir compte des nouveaux soutiens, mais également pour constituer une trésorerie et permettre le développement de nouveaux projets.

Par ailleurs, la santé financière du projet dépendant exclusivement de la bonne santé financière des donateurs privés, il est nécessaire d'avoir un flux continu de nouveaux arrivants pour compenser d'éventuels – mais néanmoins inévitables – départs.

2019

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les fiches des parlementaires se sont étoffées avec une information qui n'apparaît nulle part ailleurs : la fonction de rapporteur d'un texte.

En effet, lors de l'examen d'un projet ou d'une proposition de loi, un parlementaire, dans chacune des chambres, est désigné pour arbitrer les amendements, expliquer le texte et faire part de ses observations.

Sur le site de l'Assemblée nationale et du Sénat, cette qualité n'apparaît pas sur les fiches des parlementaires, il faut lire tous les dossiers législatifs. Cette information figure sur le site du Projet Arcadie.

Le deuxième événement dans la vie du projet a été la création et la publication de rapports pour expliquer la vie parlementaire et politique. Ce nouveau format de contenus a rencontré un certain succès et il est amené à durer.

Enfin, Pas Sage En Seine reste une valeur sûre pour faire découvrir les avancées du projet et interagir avec de nouvelles personnes.

L'année 2020 qui devait être celle où il y aurait eu plus de participations à des conférences, plus de présence médiatique et au moins trois nouveaux rapports. Malheureusement, en raison de circonstances extérieures, il paraît évident que certains indicateurs seront à la baisse et que la production de contenus sera moindre qu'escomptée.

Pour autant, il convient de rester optimiste et de ne pas anticiper négativement la conjoncture pour l'année à venir.



<https://projetarcadie.com/>

<https://partis.projetarcadie.com/>
